

DÉCLARATION DES PERFORMANCES (DOP).

N°1

1. Code d'identification du produit type: **MATIGNON BP1**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **6385**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévue par le fabricant:

Bloc porte extérieur pour piétons sans caractéristiques de résistance au feu et/ou dégagement de fumée

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, Paragraphe 5:

DECAYEUX
24, Rue Jules Guesde, 80210 FEUQUIERES EN VIMEU

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

SANS OBJET

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

systeme 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **selon NF EN 14351-1+A1**

CSTB-CEBTP

- A réalisé L'AEV-ACOUSTIQUE+THERMIQUE **selon le système 3**
- A délivré les certificats
 - Acoustique : **PV N° B212-0-313**
 - AEV : Certificat : **4084-1.2**
 - Thermique : **AFF 08-017-DECAYEUX-VERSION 3**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

SANS OBJET

(Nom et numéro d'identification de l'organisme d'évaluation technique, le cas échéant)

- A délivré SANS OBJET

(Numéro de référence du document d'évaluation européenne)

- Sur la base de SANS OBJET

(Numéro de référence du document d'évaluation européenne)

- A réalisé SANS OBJET selon le système

(Description des tâches exécuter par une tierce partie conformément à l'annexe V)

- A délivré SANS OBJET

(Le certificat de constance des performances, le certificat de conformité du contrôle de la production en usine, les rapports d'essais /calculs – le cas échéant)

9. Performances déclarées

✓ Notes relatives au tableau :

- 1) La colonne contient la liste des caractéristiques essentielles définies dans les spécifications techniques harmonisées pour l'usage ou l'usage prévu au point 3 ci-dessus;
- 2) Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1 et conformément aux prescriptions de l'article 6, la colonne 2 contient les performances déclarées, exprimées par niveau ou classe ou au moyen d'une description, correspondant aux caractéristiques essentielles respectives. Les lettres « NPD » (performance déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées;
- 3) Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 3 contient:
 - a. Une référence datée à la norme harmonisée correspondante et, le cas échéant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou approprié utilisée;

Ou

 - b. Une référence datée au document d'évaluation européen correspondant, le cas échéant, et le numéro de référence de l'évaluation technique européenne utilisée;

Caractéristiques essentielles (Voir note 1)	Performances (Voir note 2)	Spécifications techniques harmonisées (Voir note 3)
Résistance au vent	Pressions d'essai : 200 Pa classe C3	EN12211 :2011
Résistance au vent	Flèche du cadre : 0.639 mm classe C3	
Étanchéité à l'eau	Non protégé (A) : classe 5B	EN 1027 :2000
Étanchéité à l'eau	Protégé (B) : npd	
Hauteur et largeur	2000 mm, 1000mm	
Performance acoustique	42 (-1 ; -5) dB	NF EN 140-3 NF EN ISO 717-1
Transmission thermique	2.5 w/m ² K	Th Bât 2005
Perméabilité à l'air	Classe A3	EN 1026 :2000

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

SANS OBJET

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Delorme Alexandre-Responsable BE

Le 22/10/2013 à Feuquieres